

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ASSURANCES MAGHREBIA

Siège Social : 64, Rue de Palestine – 1002 Tunis –

La société ASSURANCES MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Mai 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mme Emna RACHIKOU (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi HANTOUS (GS Audit & Advisory).

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2024			31/12/2023
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Actifs incorporels	1.1				
Ecart d'acquisition	1.1.1	329 727	230 809	98 918	115 405
Investissements de recherche et développement	1.1.2	185 898	167 096	18 802	48 230
Concessions, brevets, licences, marques	1.1.3	5 588 619	3 825 496	1 763 123	1 602 412
		6 104 244	4 223 401	1 880 843	1 766 047
Actifs corporels	1.2				
Installations techniques et machines	1.2.1	10 662 005	7 823 794	2 838 211	2 174 166
Autres installations, outillage et mobilier	1.2.2	3 172 796	1 928 682	1 244 113	1 224 616
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		12 450	0	12 450	12 450
		13 847 250	9 752 476	4 094 774	3 411 232
Placements	1.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	1.3.1	18 387 714	3 897 882	14 489 832	10 093 092
Terrains et constructions hors exploitation	1.3.2	38 888 724	10 741 784	28 146 941	28 992 407
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
Parts dans des entreprises avec liens de participation		0	0	0	0
Autres placements financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	1.3.3	234 598 302	9 983 707	224 614 595	195 066 092
Obligations et autres titres à revenu fixe	1.3.4	720 480 118	1 476 218	719 003 900	663 402 979
Autres prêts		7 109 355	0	7 109 355	5 876 098
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		2 332 437	0	2 332 437	2 658 585
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités d		14 291 672	0	14 291 672	13 024 137
		1 036 088 323	26 099 590	1 009 988 733	919 113 389
Part des réassureurs dans les provisions techniques					
Provisions pour primes non acquises (non vie)		17 032 786	0	17 032 786	16 886 468
Provisions mathématiques (vie)		14 363 238	0	14 363 238	12 531 130
Provisions pour sinistres (non vie)		32 403 536	0	32 403 536	43 925 988
Provisions pour sinistres (vie)		10 737 396	0	10 737 396	11 971 606
Provisions d'égalisation et équilibrage (non vie)		494 559	0	494 559	765 053
		75 031 515	0	75 031 515	86 080 245
Créances	1.4				
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises		32 464 741	0	32 464 741	31 039 505
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	1.4.1	82 145 711	41 980 392	40 165 319	29 186 013
Créances nées d'opérations de réassurance		18 834 699	413 043	18 421 656	11 706 434
Autres créances					
Personnel		376 429	0	376 429	285 665
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		18 927 051	0	18 927 051	17 389 303
Etat impôt différé		5 770	0	5 770	5 770
Débiteurs divers	1.4.2	23 274 917	3 826 311	19 448 606	18 038 926
		176 029 318	46 219 746	129 809 571	107 651 617
Autres éléments d'actif	1.5				
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1.5.1	15 136 779	6 346 625	8 790 154	19 008 826
Frais d'acquisition reportés		8 423 326	0	8 423 326	6 377 599
Autres charges à répartir		216 454	0	216 454	324 681
Comptes de régularisation Actif					
Intérêts et loyers acquis non échus		32 982 427	706 605	32 275 821	29 874 287
Autres comptes de régularisation		13 357 195	0	13 357 195	10 442 942
		70 116 180	7 053 231	63 062 950	66 028 335
Total de l'actif		1 377 216 831	93 348 445	1 283 868 386	1 184 050 865

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social		45 000 000	45 000 000
Réserves consolidés	2.1.1	144 596 584	124 178 849
Résultats consolidés	2.2.1	32 582 682	33 482 685
Total des capitaux propres		222 179 266	202 661 534
Intérêts des minoritaires			
Part des minoritaires dans les réserves	2.1.2	51 217 864	46 739 561
Part des minoritaires dans le résultat	2.2.2	9 785 857	8 688 934
Total des intérêts des minoritaires		61 003 721	55 428 495
Capitaux propres et intérêts des minoritaires avant résultat de l'exercice	2.1	240 814 448	215 918 410
Résultat de l'exercice	2.2	42 368 539	42 171 619
Passif			
Provisions pour autres risques et charges		973 844	1 036 613
Autres provisions		973 844	1 036 613
Provisions techniques brutes			
Provisions pour primes non acquises		59 180 754	53 958 170
Provisions mathématiques (vie)		514 645 713	453 909 610
Provisions pour sinistres (vie)		40 364 831	42 944 417
Provisions pour sinistres (non vie)		190 421 599	199 844 344
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		4 565 739	4 440 900
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		13 598 562	12 958 197
Provisions pour égalisation (non vie)		494 559	5 065 053
Provisions pour égalisation (vie)		2 061 799	2 472 872
Autres provisions techniques (non vie)		2 805 293	1 970 990
Provisions pour contrats en unités de comptes		14 291 671	13 024 136
		842 430 519	790 588 691
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		51 349 083	55 280 048
Autres dettes	2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		14 049 351	10 764 180
Dettes nées d'opérations de réassurance		65 062 673	42 502 041
Dépôts et cautionnements reçus		972 651	931 176
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		7 726 076	8 601 303
Créditeurs divers	2.3.1	17 146 395	15 500 587
		104 957 145	78 299 287
Autres passifs			
Comptes de régularisation passif		974 808	756 198
		974 808	756 198
TOTAL DU PASSIF		1 000 685 399	925 960 837
Total des capitaux propres et du passif		1 283 868 386	1 184 050 865

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	Opérations brutes 31/12/2024	Cessions et rétrocessions 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2023
Primes acquises	3.1	390 894 565	(92 827 972)	298 066 593	264 878 389
Primes émises et acceptées (non vie)		268 099 478	(81 306 841)	186 792 637	167 897 325
Primes émises et acceptées (vie)		128 017 671	(11 667 449)	116 350 222	99 885 931
Variation de la provision pour primes non acquises (non vie)		(5 222 584)	146 318	(5 076 266)	(2 904 867)
Produits de placements non vie alloués, transférés de l'état de résultat consolidé		20 362 898	0	20 362 898	19 110 547
Produits de placements vie		52 917 256	0	52 917 256	45 517 175
Plus values non réalisées sur placements vie		1 218 947	0	1 218 947	519 949
Autres produits techniques		1 457 766	0	1 457 766	10 373
Autres produits techniques (non vie)		1 457 766	0	1 457 766	9 592
Autres produits techniques (vie)		0	0	0	781
Charges de sinistres	3.2	(231 618 871)	23 052 467	(208 566 404)	(174 948 385)
Montants payés		(241 516 999)	35 809 128	(205 707 871)	(162 751 136)
Montants payés (non vie)		(177 955 555)	27 700 434	(150 255 121)	(124 099 006)
Montants payés (vie)		(63 561 444)	8 108 694	(55 452 750)	(38 652 130)
Variation de la provision pour sinistres		9 898 128	(12 756 661)	(2 858 534)	(12 197 249)
Variation de la provision pour sinistres (non vie)		7 318 542	(11 522 452)	(4 203 910)	(9 368 504)
Variation de la provision pour sinistres (vie)		2 579 586	(1 234 210)	1 345 376	(2 828 745)
Variation des autres provisions techniques		(60 963 027)	1 832 108	(59 130 920)	(55 553 588)
Variation des autres provisions techniques (non vie)		1 269 901	0	1 269 901	2 076 315
Variation des autres provisions techniques (vie)		(62 232 928)	1 832 108	(60 400 821)	(57 629 904)
Participation aux bénéfices et ristournes		(124 839)	242 824	117 985	(269 761)
Participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		(124 839)	(15 301)	(140 141)	(516 674)
Participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0	258 125	258 125	246 913
Frais d'exploitation	3.3	(56 258 664)	14 032 025	(42 226 639)	(37 957 716)
Frais d'acquisition		(44 912 078)	0	(44 912 078)	(42 161 806)
Frais d'acquisition (non vie)		(32 255 032)	0	(32 255 032)	(29 646 895)
Frais d'acquisition (vie)		(12 657 045)	0	(12 657 045)	(12 514 911)
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		2 045 727	0	2 045 727	186 863
Frais d'administration		(13 392 313)	0	(13 392 313)	(11 295 280)
Frais d'administration (non vie)		(8 538 547)	0	(8 538 547)	(7 249 305)
Frais d'administration (vie)		(4 853 766)	0	(4 853 766)	(4 045 975)
Commissions reçues des réassureurs		0	14 032 025	14 032 025	15 312 506
Commissions reçues des réassureurs (non vie)		0	13 972 537	13 972 537	15 220 092
Commissions reçues des réassureurs (vie)		0	59 488	59 488	92 414
Autres charges techniques	3.4	(5 940 504)	0	(5 940 504)	(4 439 152)
Autres charges techniques (non vie)		(4 513 616)	0	(4 513 616)	(3 797 211)
Autres charges techniques (vie)		(1 426 889)	0	(1 426 889)	(641 941)
Variation de la provision pour égalisation		4 570 494	(270 494)	4 300 000	0
Charges de placements vie		(8 427 565)	0	(8 427 565)	(4 103 082)
Produits de placements vie alloués, transférés à l'état de résultat consolidé		(7 431 307)	0	(7 431 307)	(7 059 821)
Sous total : Résultat technique consolidé		100 657 148	(53 939 043)	46 718 105	45 704 926
Résultat technique NON VIE		76 514 632	(51 295 800)	25 218 833	26 918 273
Résultat technique VIE		24 142 516	(2 643 244)	21 499 272	18 786 653

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDE (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance non vie		25 218 833	26 918 273
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		21 499 272	18 786 653
Produits des placements nets (non vie)		23 755 250	23 145 640
Produits des placements non vie alloués, transférés à l'état de résultat technique		(20 362 898)	(19 110 547)
Produits des placements vie alloués, transférés de l'état de résultat technique		7 431 307	7 059 821
Autres produits non techniques		41 292	93 439
Autres charges non techniques		(1 076 997)	(902 054)
Autres produits (autres activités)	4.1	508 467	734 916
Autres charges (autres activités)	4.2	(2 651 942)	(2 283 614)
Résultat provenant des activités ordinaires		54 362 584	54 442 527
Impôts sur le résultat exigible	4.3	(8 894 507)	(9 098 999)
Impôts différés		5 770	5 770
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		45 473 847	45 349 299
Eléments Extraordinaires	4.4	(3 105 308)	(3 177 680)
Résultat net de l'exercice		42 368 539	42 171 619
Part de la société mère		32 582 682	33 482 685
Part des actionnaires minoritaires		9 785 857	8 688 934

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023 *
Flux de trésorerie liés à l'exploitation *			
Encaissements des primes reçues des assurés		366 764 405	350 906 507
Sommes versées pour paiement des sinistres		(208 245 954)	(168 324 984)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		1 301 648	3 178 010
Décaissements de primes sur les cessions		(34 074 451)	(45 263 437)
Encaissements de sinistres sur les cessions		4 158 436	5 048 964
Commissions versées aux intermédiaires		(4 971 291)	(21 635 829)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(24 513 756)	(23 084 870)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(162 173 417)	(204 318 799)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		126 315 962	132 788 353
Remboursements de prêts		1 306 822	939 663
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(49 476 974)	(52 446 445)
Produits financiers reçus		13 051 545	11 059 284
Autres mouvements		(2 688 304)	(3 557 616)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5.1	26 754 669	(14 711 198)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(1 101 074)	(877 205)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles		0	65 350
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions		(4 390 735)	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		46 668	356 641
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(544)	(507 630)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	5.2	(5 445 685)	(962 845)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(22 273 527)	(13 918 370)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5.3	(22 273 527)	(13 918 370)
Variation de trésorerie		(964 543)	(29 592 413)
Trésorerie au début de l'exercice		13 378 156	42 970 569
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12 413 613	13 378 156

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES :

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers du Groupe MAGHREBIA sont en conformité avec les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables prévues au niveau du Système Comptable des Entreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA ont été arrêtés au 31 décembre 2024 conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, à savoir :

- La norme NCT 35, Etats Financiers Consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ;
- La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (ASSURANCES MAGHREBIA S.A) et les entreprises qui lui sont liées (ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

Le pays d'enregistrement ou de résidence de toutes les sociétés du Groupe Maghrebria est la Tunisie (la société mère Assurances Maghrebria et toutes ses filiales).

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du Groupe MAGHREBIA.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe MAGHREBIA permettent de :

- Mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé).
- Présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- Mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe MAGHREBIA, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont :

- **La société mère : ASSURANCES MAGHREBIA S.A.**
- **Les sociétés filiales : ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et CODWAY S.A.**

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, 58,7 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A, 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR, 14,75% du capital de la société CODWAY et 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise :

- Soit **directement**,
- Soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

	Direct	Indirect	% de contrôle	Méthode de consolidation
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	58,70%	0%	58,70%	Intégration globale (+40% et majorité des droits de vote)
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	82,37%	17,63%	100%	Intégration globale (+82,37% et 17,63% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE	56,00%	44,00%	100%	Intégration globale (+56% et 44% par l'intermédiaire de MAGH VIE)
CODWAY	85,25%	14,75%	100%	Intégration globale (+85,25% et 14,75% par l'intermédiaire de MAGH VIE)

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société «consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont

combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghreb	Assurances Maghreb Vie	Maghreb Financière Sicar	Maghreb Immobilière	CODWAY
% D'intérêt du groupe	100%	58,70%	92,72%	81,83%	93,91%
Direct	0%	58,70%	82,37%	56,00%	85,25%
Indirect	0%	0,00%	10,35%	25,83%	8,66%
% D'intérêt hors groupe	0%	41,30%	7,28%	18,17%	6,09%

ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est décalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote-part dans les plus-values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good-will, amorti sur une durée de 20 ans.

3. NOTES RELATIVES AUX PRINCIPAUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :

Note 1 : Les actifs consolidés

Note (1.1) : Actifs incorporels

Les actifs incorporels du groupe comprennent :

Note (1.1.1) : Ecart d'acquisition

La consolidation de la société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR fait apparaître un écart d'acquisition de 329 727 DT qui s'explique comme suit :

Désignation	valeur
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000
Acquisition 2006	3 002 016
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 289
Ecart d'acquisition	329 727

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
ECART D'ACQUISITION	329 727	329 727	0	0,00%
AMORTISSEMENT	230 809	214 323	16 486	7,69%
valeur nette	98 918	115 405	-16 486	-14,29%

Note (1.1.2) : Investissements de recherche et développement

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Conception & développement						
MAGHREBIA	141 703	122 901	18 802	48 230	-29 428	-61,02%
MAGHREBIA VIE	42 585	42 585	0	0	0	
CODWAY	1 611	1 611	0	0	0	
Total valeur nette	185 898	167 096	18 802	48 230	-29 428	-61,02%

Note (1.1.3) : Concessions, brevets, licences, marques

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Logiciel	4 459 768	3 636 786	822 982	662 271	160 711	24,27%
MAGHREBIA	2 958 606	2 260 895	697 711	659 633,420	38 077	5,77%
MAGHREBIA VIE	720 552	595 281	125 271	2 012,300	123 259	6125,27%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	26 033	26 033	0	0,000	0	0,00%
CODWAY	754 576	754 576	0	625,238	-625	-100,00%
Autres immobilisations incorporelles portefe	1 128 851	188 710	940 141	940 141	0	0,00%
MAGHREBIA	198 652	188 710	9 942	9 942	0	0,00%
CODWAY	930 199	0	930 199	930 199	0	0,00%
Total valeur nette	5 588 619	3 825 496	1 763 123	1 602 412	160 711	10,03%

Note (1.2) : Actifs corporels

Les actifs corporels du groupe comprennent :

Note (1.2.1) : Installations techniques et machines

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	4 392 951	3 416 301	976 649	861 288	115 362	13,39%
MAGHREBIA	3 696 584	2 915 686	780 898	606 769	174 129	28,70%
MAGHREBIA VIE	646 781	464 595	182 186	236 660	-54 474	-23,02%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	8 006	7 534	473	608	-135	-22,22%
CODWAY	41 579	28 486	13 093	17 251	-4 158	-24,10%
Matériels de transport	1 564 163	1 288 621	275 542	398 669	-123 127	-30,88%
MAGHREBIA	1 067 871	939 533	128 338	170 044	-41 706	-24,53%
MAGHREBIA VIE	464 524	317 320	147 204	228 626	-81 421	-35,61%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	31 767	31 767	0	0	0	
Matériels informatique	4 704 891	3 118 872	1 586 019	914 209	671 811	73,49%
MAGHREBIA	3 936 902	2 553 917	1 382 985	703 082	679 903	96,70%
MAGHREBIA VIE	474 736	337 256	137 480	137 517	-37	-0,03%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	34 285	31 359	2 926	1 447	1 478	102,12%
CODWAY	258 969	196 339	62 629	72 163	-9 533	-13,21%
Total valeur nette	10 662 005	7 823 794	2 838 211	2 174 166	664 045	30,54%

Note (1.2.2) : Autres installations, outillage et mobilier

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Equipements de bureaux	1 961 944	1 503 893	458 051	458 635	-584	-0,13%
MAGHREBIA	1 616 387	1 249 696	366 691	376 333	-9 642	-2,56%
MAGHREBIA VIE	276 703	186 410	90 293	80 386	9 906	12,32%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	17 921	16 854	1 068	1 821	-754	-41,38%
CODWAY	50 933	50 933	0	94	-94	-100,00%
Autres Immobilisations	1 210 852	424 790	786 062	765 981	20 081	2,62%
MAGHREBIA	1 122 026	380 225	741 801	744 781	-2 980	-0,40%
MAGHREBIA VIE	74 113	35 315	38 798	14 325	24 473	170,84%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	1 408	435	973	1 114	-141	-12,64%
CODWAY	13 304	8 815	4 490	5 761	-1 271	-22,06%
Total valeur nette	3 172 796	1 928 682	1 244 113	1 224 616	19 497	1,59%

Note (1.3) : Placements

- L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.
- Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note (1.3.1) : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	amortissement	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions d'exploitation						
MAGHREBIA	8 278 117	3 755 363	4 522 754	6 342 979	-1 820 225	-28,70%
MAGHREBIA VIE	9 911 502	142 519	9 768 983	3 556 948	6 212 035	174,65%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	198 095	0	198 095	193 165	4 930	2,55%
Total valeur nette	18 387 714	3 897 882	14 489 832	10 093 092	4 396 740	43,56%

Note (1.3.2) : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	amort./prov.	valeur nette	valeur nette		
Terrains et constructions hors exploitation						
MAGHREBIA	12 902 105	8 816 343	4 085 763	8 749 459	-4 663 696	-53,30%
MAGHREBIA VIE	18 177 446	1 642 709	16 534 737	16 730 484	-195 747	-1,17%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	7 809 173	282 732	7 526 441	3 512 465	4 013 976	114,28%
Total valeur nette	38 888 724	10 741 784	28 146 941	28 992 407	-845 467	-2,92%

Note (1.3.3) : Actions et autres titres à revenu variable

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles les sociétés du groupe n'exercent ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Actions cotées	89 716 108	4 423 287	85 292 822	85 217 936	74 886	0,09%
MAGHREBIA	44 459 897	267 125	44 192 773	38 572 039	5 620 733	14,57%
MAGHREBIA VIE	45 149 581	4 156 162	40 993 418	46 539 701	-5 546 283	-11,92%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	106 631	0	106 631	106 195	435	0,41%
Parts OPCVM	50 464 787	2 880 647	47 584 139	43 738 321	3 845 818	8,79%
MAGHREBIA	20 262 693	1 574 286	18 688 407	16 862 414	1 825 994	10,83%
MAGHREBIA VIE	25 559 048	1 306 361	24 252 687	22 232 972	2 019 715	9,08%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	4 643 045	0	4 643 045	4 642 936	109	0,00%
Actions et titres non cotes	94 417 407	2 679 773	91 737 634	66 109 835	25 627 799	38,77%
MAGHREBIA	31 980 934	1 713 560	30 267 374	30 264 554	2 820	0,01%
MAGHREBIA VIE	60 930 110	499 577	60 430 533	34 805 541	25 624 993	73,62%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	1 506 363	466 636	1 039 727	1 039 740	-14	0,00%
Total valeur nette	234 598 302	9 983 707	224 614 595	195 066 091	29 548 503	15,15%

Note (1.3.4) : Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires.

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Bons de trésors assimilables	219 124 118	1 476 218	217 647 900	223 162 196	-5 514 296	-2,47%
MAGHREBIA	58 099 610	3 819	58 095 791	60 612 141	-2 516 349	-4,15%
MAGHREBIA VIE	161 024 508	1 472 399	159 552 109	162 550 055	-2 997 947	-1,84%
Obligations	279 021 000	0	279 021 000	275 365 500	3 655 500	1,33%
MAGHREBIA	105 496 000	0	105 496 000	100 658 000	4 838 000	4,81%
MAGHREBIA VIE	173 525 000	0	173 525 000	174 707 500	-1 182 500	-0,68%
Placements à Court et Moyen Terme	222 335 000	0	222 335 000	164 875 283	57 459 717	34,85%
MAGHREBIA	69 000 000	0	69 000 000	51 000 000	18 000 000	35,29%
MAGHREBIA VIE	150 500 000	0	150 500 000	109 000 000	41 500 000	38,07%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	255 000	0	255 000	2 475 000	-2 220 000	-89,70%
CODWAY	2 485 000	0	2 485 000	2 275 000	210 000	9,23%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	95 000	0	95 000	125 283	-30 283	-24,17%
Total valeur nette	720 480 118	1 476 218	719 003 900	663 402 979	55 600 921	8,38%

Note (1.4) : Créances

Note (1.4.1) : Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants des primes dus.

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes						
MAGHREBIA	72 571 148	40 462 042	32 109 105	22 818 579	9 290 527	40,71%
MAGHREBIA VIE	9 574 564	1 518 350	8 056 214	6 367 434	1 688 780	26,52%
Total valeur nette	82 145 711	41 980 392	40 165 319	29 186 013	10 979 306	37,62%

Note (1.4.2) : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées aux intermédiaires.

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Débiteurs divers						
MAGHREBIA	15 672 037	3 826 311	11 845 726	9 922 936	1 922 790	19,38%
MAGHREBIA VIE	5 311 092	0	5 311 092	5 908 648	-597 556	-10,11%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	953 398	0	953 398	878 539	74 859	8,52%
CODWAY	1 101 470	0	1 101 470	1 071 615	29 855	2,79%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	236 919	0	236 919	257 187	-20 268	-7,88%
Total valeur nette	23 274 917	3 826 311	19 448 606	18 038 926	1 409 679	7,81%

Note (1.5) : Autres éléments d'actif

Note (1.5.1) : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques.

Désignation	31/12/2024			31/12/2023	VAR	
	valeur brute	provision	valeur nette	valeur nette		
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse						
MAGHREBIA	6 044 266	4 882 512	1 161 754	3 594 826	-2 433 073	-67,68%
MAGHREBIA VIE	13 190 115	1 464 113	11 726 002	17 531 036	-5 805 034	-33,11%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	-2 055 312	0	-2 055 312	-182 607	-1 872 705	1025,54%
CODWAY	-2 065 021	0	-2 065 021	-1 938 105	-126 917	6,55%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	22 731	0	22 731	3 675	19 055	518,46%
Total valeur nette	15 136 779	6 346 625	8 790 154	19 008 826	-10 218 673	-53,76%

Note 2 : capitaux propres et passifs consolidés

Note (2.1) : Partage des capitaux propres et élimination des participations liées

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $84\,463\,042 \times 100\% = 84\,463\,042$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les réserves consolidées : $122\,977\,725 \times 58,7\% - 14\,996\,077 = 57\,189\,880$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $122\,977\,725 \times 41,3\% = 50\,791\,768$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les réserves consolidées : $6\,147\,913 \times 92,72\% - (4\,331\,604 \times 100\% + 1\,055\,028 \times 58,7\%)$

= 749 295 DT

- Les intérêts des minoritaires : $6\,147\,913 \times 7,28\% - (4\,331\,604 \times 0\% + 1\,055\,028 \times 41,3\%)$

=11 987 DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les réserves consolidées : $8\,799\,621 \times 81,83\% - (3\,775\,072 \times 100\% + 2\,948\,020 \times 58,7\%)$

= 1 694 903 DT

- Les intérêts des minoritaires : $8\,799\,621 \times 18,17\% - (2\,948\,020 \times 41,3\%)$

= 381 626 DT

➤ **CODWAY :**

- Les réserves consolidées : $4\,531\,899 * 93,91\% - (3\,409\,951 * 100\% + 590\,000 * 58,7\%)$

= 499 464 DT

- Les intérêts des minoritaires : $4\,531\,899 * 6,09\% - (590\,000 * 41,3\%)$

= 32 483 DT

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
MAGHREBIA				
Réserves consolidés	84 463 042	70 588 711	13 874 331	19,66%
Intérêts minoritaires	0	0	0	
MAGHREBIA VIE				
Réserves consolidés	57 189 880	51 011 417	6 178 463	12,11%
Intérêts minoritaires	50 791 768	46 375 054	4 416 714	9,52%
MAGHREBIA IMMOBILIERE				
Réserves consolidés	1 694 903	1 408 628	286 275	20,32%
Intérêts minoritaires	381 626	317 675	63 951	20,13%
CODWAY				
Réserves consolidés	499 464	309 490	189 974	61,38%
Intérêts minoritaires	32 483	20 080	12 403	61,77%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR				
Réserves consolidés	749 295	860 602	-111 307	-12,93%
Intérêts minoritaires	11 987	26 751	-14 764	-55,19%
Total	240 814 448	215 918 410	24 896 039	11,53%
Total réserves consolidés	144 596 584	124 178 849	20 417 735	16,44%
Total intérêts minoritaires	51 217 864	46 739 561	4 478 304	9,58%

Note (2.1.1) : Total réserves consolidées :

Cette rubrique présente au 31-12-2024 un solde de **144 596 584 DT**.

Note (2.1.2) : Total intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2024 un solde de **51 217 864 DT**.

Note (2.2) : Partage des résultats après retraitements :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $20\,454\,687 * 100\% = 20\,454\,687$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

-Les résultats consolidés : $24\,102\,737 * 58,7\% = 14\,147\,921$ DT

-Les intérêts minoritaires : $24\,102\,737 * 41,3\% = 9\,954\,816$ DT

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $-25\,134 * 92,72\% = -23\,304$ DT

-Les intérêts des minoritaires : $-25\,134 * 7,28\% = -1\,830$ DT

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $-292\,016 * 81,83\% = -238\,946$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-292\,016 * 18,17\% = -53\,070$ DT

➤ **CODWAY :**

- Les résultats consolidés : $-1\,871\,734 * 93,91\% = -1\,757\,675$ DT

- Les intérêts des minoritaires : $-1\,871\,734 * 6,09\% = -114\,059$ DT

Note (2.2.1) : Résultat consolidé :

Cette rubrique présente au 31-12-2024 un solde **32 582 682 DT**.

Note (2.2.2) : Intérêts minoritaires :

Cette rubrique présente au 31-12-2024 un solde de **9 785 857 DT**.

Note (2.3) : Autres dettes

Note (2.3.1) : Créditeurs divers

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
Créditeurs divers				
MAGHREBIA	12 557 188	11 776 232	780 956	6,63%
MAGHREBIA VIE	2 986 663	2 699 459	287 204	10,64%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	454 519	277 888	176 631	63,56%
CODWAY	1 124 562	719 905	404 657	56,21%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	23 463	27 104	-3 641	-13,43%
Total	17 146 395	15 500 587	1 645 807	10,62%

Note 3 : Etat de résultat technique consolidé

Note (3.1) : Primes acquises

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
Primes émises et acceptées	303 142 859	267 783 256	35 359 604	13,20%
MAGHREBIA	186 792 637	167 897 325	18 895 312	11,25%
MAGHREBIA VIE	116 350 222	99 885 931	16 464 292	16,48%
Variation de la provision pour primes non acquises	-5 076 266	-2 904 867	-2 171 399	74,75%
MAGHREBIA	-5 076 266	-2 904 867	-2 171 399	74,75%
Total	298 066 593	264 878 389	33 188 204	12,53%

Note (3.2) : Charges de sinistres

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
Montants payés	205 707 871	162 751 136	42 956 735	26,39%
MAGHREBIA	150 255 121	124 099 006	26 156 115	21,08%
MAGHREBIA VIE	55 452 750	38 652 130	16 800 620	43,47%
Variation de la provision pour sinistres	2 858 534	12 197 249	-9 338 715	-76,56%
MAGHREBIA	4 203 910	9 368 504	-5 164 594	-55,13%
MAGHREBIA VIE	-1 345 376	2 828 745	-4 174 122	-147,56%
Total	208 566 404	174 948 385	33 618 019	19,22%

Note (3.3) : Frais d'exploitation

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
Frais d'acquisition	44 912 078	42 161 806	2 750 272	6,52%
MAGHREBIA	32 255 032	29 646 895	2 608 138	8,80%
MAGHREBIA VIE	12 657 045	12 514 911	142 134	1,14%
Frais d'administration	13 392 313	11 295 280	2 097 033	18,57%
MAGHREBIA	8 538 547	7 249 305	1 289 242	17,78%
MAGHREBIA VIE	4 853 766	4 045 975	807 791	19,97%
Commissions reçues des réassureurs	-14 032 025	-15 312 506	1 280 481	-8,36%
MAGHREBIA	-13 972 537	-15 220 092	1 247 555	-8,20%
MAGHREBIA VIE	-59 488	-92 414	32 927	-35,63%
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-2 045 727	-186 863	-1 858 864	994,77%
MAGHREBIA	-2 045 727	-186 863	-1 858 864	994,77%
Total	42 226 639	37 957 716	26 315 432	69,33%

Note (3.4) : Autres charges techniques

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
Autres charges techniques				
MAGHREBIA	4 513 616	3 797 211	716 405	18,87%
MAGHREBIA VIE	1 426 889	641 941	784 948	122,28%
Total	5 940 504	4 439 152	1 501 352	33,82%

Note 4 : Etat de résultat consolidé

Note (4.1) : Autres produits (autres activités)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	188 179	312 572	-124 392	-39,80%
CODWAY	246 232	369 812	-123 580	-33,42%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	74 055	52 532	21 523	40,97%
Total	508 467	734 916	-226 449	-30,81%

Note (4.2) : Autres charges (autres activités)

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
MAGHREBIA IMMOBILIERE	440 958	290 893	150 066	51,59%
CODWAY	2 112 794	1 841 604	271 190	14,73%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	98 189	151 117	-52 928	-35,02%
Total	2 651 942	2 283 614	368 328	16,13%

Note (4.3) : Impôts sur le résultat exigible

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
Impôts sur le résultat payables au titre du bénéfice imposable	8 894 507	9 098 999	-204 492	-2,25%
MAGHREBIA	5 359 401	5 704 695	-345 294	-6,05%
MAGHREBIA VIE	3 495 714	3 278 506	217 208	6,63%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	34 119	64 079	-29 960	-46,76%
CODWAY	4 773	51 219	-46 446	-90,68%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	500	500	0	0,00%
Total	8 894 507	9 098 999	-204 492	-2,25%

Note (4.4) : Eléments extraordinaires

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	VAR	EN %
MAGHREBIA	1 875 790	1 996 643	-120 853	-6,05%
MAGHREBIA VIE	1 223 500	1 147 477	76 023	6,63%
MAGHREBIA IMMOBILIERE	5 118	12 816	-7 698	-60,07%
CODWAY	400	10 244	-9 844	-96,10%
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	500	10 500	-10 000	-95,24%
Total	3 105 308	3 177 680	-72 372	-2,28%

Note 5 : Flux de trésorerie consolidé

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

Les flux de trésorerie du groupe de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note (5.1) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe MAGHREBIA

Au 31 Décembre 2024, le total des flux de trésorerie provenant de l'exploitation du groupe est de **26 754 669 DT** contre un mouvement négatif de 14 711 198 DT au 31 Décembre 2023.

Note (5.2) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du groupe MAGHREBIA

Au 31 Décembre 2024, le mouvement lié aux activités d'investissement du groupe s'élève à – **5 445 685 DT** contre -962 845 DT fin Décembre 2023.

Note (5.3) Flux de trésorerie provenant des activités de financement du groupe MAGHREBIA

Ce flux enregistre au 31 Décembre 2024, un montant de **-22 273 527 DT** contre -13 918 370 DT au 31 Décembre 2023.

La trésorerie au 31 Décembre 2024 s'élève à **12 413 613 DT** contre 13 378 156 DT au 31 Décembre 2023 enregistrant une variation de trésorerie de **-964 543 DT**.

Rapport des commissaires aux comptes

GROUPE « ASSURANCES MAGHREBIA »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe «ASSURANCES MAGHREBIA» qui comprennent le bilan consolidé au 31 DECEMBRE 2024 faisant apparaître un total de **1 283 868 386 Dinars**, l'état de résultat consolidé faisant apparaître un bénéfice net de **42 368 539 Dinars**, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de **12 413 613 Dinars**, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 DECEMBRE 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2024 pour un montant de 842 430 519 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 1 283 868 386 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provisions techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques ;
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative ;
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur ;
- Valider les cadrages comptabilité/gestion ;
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul ;
- Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des finances n° 258/2010 ;
- Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations ;
- Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction.

- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 1 009 988 733 DT au 31 décembre 2024.

La norme comptable tunisienne NCT 31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont

pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 1.3 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à les considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation ;
 - Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires ;
 - Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice ;
 - Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs.
- **Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :**

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 48 279 903 DT au 31 décembre 2024. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1^{er} décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation sur les créances des assurés et des intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 1/2021 en date du 1^{er} décembre 2021
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration relatif aux comptes consolidés

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe « ASSURANCES MAGHREBIA » dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de la société mère de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du Groupe notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l’audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l’on peut raisonnablement s’attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l’intérêt public.

II-Rapport relatif à d’autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l’ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l’article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l’article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l’efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d’un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombent à la direction et au conseil d’administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n’avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Tunis, le 28 avril 2025

P/ F.M.B.Z -KPMG TUNISIE

P/ GS AUDIT & ADVISORY

Emna RACHIKOU

Ghazi HANTOUS